Contes berbères
de l'Atlas de Marrakech

Collection La Légende des Mondes
dirigée par Maguy Albet, Denis Rolland,
Martine Michon et Alliette Sallée.

Dernières parutions

Didier LEMAIRE, *Contes et récits métissés de Guyane,* 1998.
Najet MAHMOUD, *Contes du Grand Sud tunisien*, 1998.
Catherine FOURGEAU, *Mami Wata et autres contes pour aujourd'hui*, 1998.
Clémente MAMANI LARUTA, *Parlanaka, contes et légendes aymaras des hauts plateaux boliviens*, 1998.
Zoé VALASSI, Anna ANGELOPOULOU, Claire MONFERIER, *Le petit paon et la pièce d'or et autres contes grecs* (bilingue français-grec), 1999.
Najet MAHMOUD, *Le Jardin aux Marabouts et autres contes du Grand Sud tunisien*, 1999.
François-Xavier DAMIBA, *Dieu n'est pas sérieux*, 1999.
Jean-Louis ROBERT, *Larzor et autres contes créoles* (bilingue créole-français), 1999.

Deuxième édition

© L'Harmattan, 2000
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris – France
L'Harmattan, Inc.
55, rue Saint-Jacques, Montréal (Qc)
Canada H2Y 1K9
L'Harmattan, Italia s.r.l.
Via Bava 37
10124 Torino
ISBN : 2-7384-9225-8

Alphonse Leguil

Contes berbères de l'Atlas de Marrakech

Commentaires d'Annick Zennaki

L'Harmattan

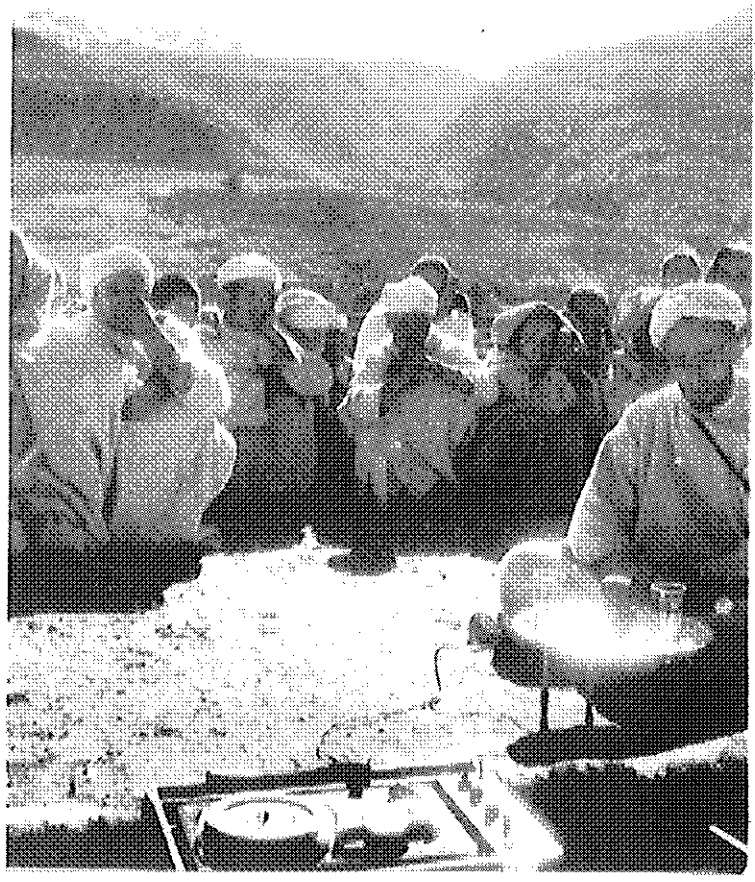

16 février 1950, à Brigho des Aït Ouagoustit : enregistrement de contes (sur magnétophone à fil) par Abdesslam n ˛Id Bram, des Aït Teghdouine.

R E S U M E S

Alphonse LEGUIL - *Contes berbères de l'Atlas de Marrakech*, (Commentaires d'Annick Zennaki)
Paris, L'HARMATTAN, I988, 275 pages.

Les vingt-six contes présentés ici, et dont certains constituent des variantes, forment une unité avec les onze publiés en 1985 sous le titre *Contes berbères du Grand Atlas* par le C.I.L.F. (103, rue de Lille, 75007 Paris). Tous ont été recueillis en 1949-50 auprès d'informateurs de la montagne des *Imessiouen*, dont la variété de chleuh présente des particularités intéressantes pour les linguistes.

Sur les pages de gauche figurent le texte berbère et le mot à mot; et à droite, la traduction et les notes grammaticales.

La très grande majorité des contes est en fait d'Abdesslam n Id Bram, conteur hors de pair dont le talent donne vie et relief à tous les acteurs de ces petits drames ou comédies que les commentaires d'Annick Zennaki contribuent à faire figurer en bonne place dans le palmarès de la littérature berbère.

Mots-Clefs

Contes; Berbère; Chamito-Sémitique; Linguistique; Maroc.

Alphonse LEGUIL - *Berber Tales from the Atlas of Marrakesh*, (Comments by Annick Zennaki),
Paris, L'HARMATTAN, 1988, 275 pages.

The twenty six tales here presented (some of which are variants) are the continuation of the eleven tales published in 1985 under the title *Berber Tales from the Great-Atlas* by the C.I.L.F. (103, rue de Lille, 75007 Paris). All of them have been collected in 1949-50 in the moutain of *Imessiwen* from tellers whose shilhish dialect offers to the linguists some interesting peculiarities.

On the left side there is the Berber Text with the word-for-word translation; on the right side, the literary translation and grammatical notes.

The very greater part of the thirty seven Tales has for author a remarkable Teller, Abdesslam n Id Bram, whose talent confers life and relief to all actors of these little dramas or comedies, while Annick Zennaki's Comments contribute to give them a good place in the price-list of Berber Literature.

Key-Words

Tales; Berber; Hamito-Semitic; Linguistics; Morocco.

Alphonse LEGUIL - *Berber-Erzählungen aus dem Atlas von Marrakesch*,
(Kommentare von Annick Zennaki)
Paris, L'HARMATTAN, 1988, 275 Seiten.

Die sechs und zwanzig hier vorgelegten Erzählungen (einige sind Varianten) sind die Fortsetzung der elf Stücke, die 1985 unter dem Titel *Berber-Erzählungen aus dem Grossen-Atlas* durch den C.I.L.F. (103, rue de Lille, 75007 Paris), veröffentlicht worden sind. Alle wurden 1949-50 im Gebirge der *Imessiwen* bei Erzählern aufgenommen, deren schilhische Mundart den Sprachforschern interessante Eigenarten darbietet.

Auf der linken Seite steht der berberische Text mit der wörtlichen Übersetzung, und auf der rechten die literarische Übersetzung mit den grammatischen Anmerkungen.

Die überwiegende Mehrheit der sieben und dreissig Stücke verdankt der Leser eigenthich einem hervorragenden Erzähler, Abdesslam n Id Bram, dessen Talent allen Mitspielern dieser kleinen Dramen oder Komödien Leben und Relief verleiht, während Annick Zennaki's Kommentare dazu beitragen, sie in guter Stelle im Preisträgerverzeichnis der berberischen Literatur auftreten zu lassen.

Stichwörter

Erzählungen; Berber; Hamito-Semitistik; Sprachwissenschaft; Marocco.

Alphonse LEGUIL - *Cuentos bereberes del Atlas de Marrakech*,
(Commentarios de Annick Zennaki),
Paris, L'HARMATTAN, 1988, 275 paginas.

Los veintiseis cuentos presentados aqui (algunos son variantes) constituyen la continuacion de los once que fueron publicados en 1985 por el C.I.L.F. (103, rue de Lille, 75007 Paris). Todos fueron recogidos en 1949-50 en la montana de los *Imessiwen*. El dialecto de los narradores offrece interessantes particularidades para los lingüistas.

En la pagina izquierda hay el texto berebere y la traducción literal;en la derecha se encuentra la traducción al francés correcto con las notas grammáticales.

La gran mayoria de los treinta y seis cuentos, la debemos a un narrador relevante, Abdesslam n Id Bram, cuyo

talento confiere vida y relieve a todos los actores de estos dramas o comedias que los commentarios de Annick Zennaki contribuyen a poner en buen sitio en la literatura berebere.

Palabras-claves

Cuentos; Berebere; Hamito-Semitico; Lingüistica; Marruecos.

الفونس لوغيل : "حكايات بربرية من الاطلس مراكش (تعليق انيك زناقي)" باريس ، الاعتاق ، ١٩٨٨ ، ٢٧٥ صفحة .

نقدم في هذا الكتاب ستا وعشرين حكاية ،بعضها متشابهة للاخرى ،غير انها تشكل مجموعة تندمج فيها هي والاحدى عشرة التي نشرت سنة ١٩٨٥ تحت العنوان التالي : " حكايات بربرية من الاطلس الاعلى " ،تحت عناية المجلس الدولي للغة الفرنسية (سيلاف ،١٠٣ رو دو ليل ،باريس ٧) . وقد تم جمع هذه الحكايات ما بين سنتي ١٩٤٩-١٩٥٠ ورواتها من سكان جبل " ايميسوان " وهم يتناقلونها بلهجة من لهجات " التشلحيت " تميزها عدة جوانب تهم الباحث اللغوي .

ونحن نجد النص البربري ومعاني الكلمات حرفيا على صفحات اليسار تقابله الترجمة مع التعاليق اللغوية على صفحات اليمين .

واغلب هذه الحكايات رواها عبد السلام نيد براهم وهو نابغة لا مثيل له في هذا المجال فقدرته التعبيرية الفائقة تعطي كل ممثلي هاته المآسي والمهازل الصغيرة حجما وتبعث فيهم روح الحياة . وتكون تعليقات انيك زناقي مساهمة تجعل هذه الحكايات تشغل المكان اللائق بها على لائحة الادب البربري .

حكايات ـ بربري ـ لسانيات ـ حامية سامية ـ المغرب الاقصى

A V A N T - P R O P O S

Ce recueil de vingt-six contes, numérotés de 12 à 37, fait suite aux onze *Contes berbères du Grand Atlas*, publiés dans la collection Fleuve et Flamme par le Conseil international de la langue française (C.I.L.F.) chez EDICEF en 1985. La présentation est identique.

A ma femme qui a tapé ce manuscrit je renouvelle ma vive reconnaissance pour sa longue patience. Je remercie également mes jeunes collègues parisiens Ahmed Bounfour et surtout Hassan Jouad pour l'aide apportée dans les difficultés d'interprétation de maints passages de ces contes que j'ai recueillis non loin de leur montagne natale il y a plus de trente cinq ans.

Ont droit aussi, bien sûr, à toute ma gratitude les auteurs de ces textes, et avant tout Abdesslam n Id Bram, à l'état-civil, Abdesslam ben Lahcen Aglagal, dont j'ai si souvent pu apprécier l'intelligence et l'humour,et dont je regrette tant la disparition.

Alphonse LEGUIL.
Paris, décembre 1986.

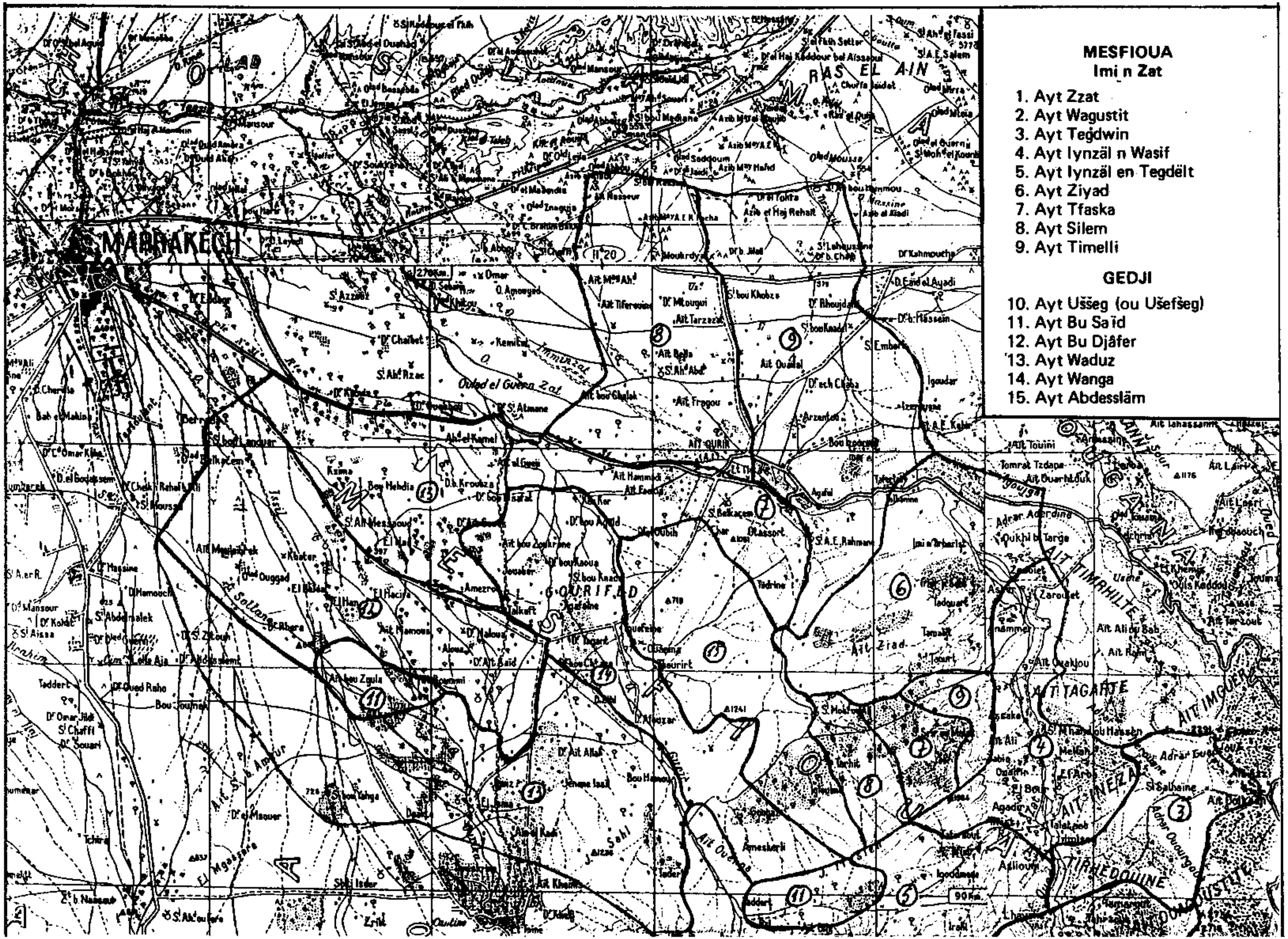
MESFIOUA
Imi n Zat
1. Ayt Zzat
2. Ayt Wagustit
3. Ayt Teğdwin
4. Ayt Iynzäl n Wasif
5. Ayt Iynzäl en Tegdëlt
6. Ayt Ziyad
7. Ayt Tfaska
8. Ayt Silem
9. Ayt Timelli
GEDJI
10. Ayt Uššeg (ou Ušefšeg)
11. Ayt Bu Saïd
12. Ayt Bu Djâfer
13. Ayt Waduz
14. Ayt Wanga
15. Ayt Abdesslām
MARRAKECH
RAS EL AIN
Ouled el Guena Zat
AIT TIMRHILTE
AIT TAGARTE
AIT INEZA
TIRHEDOUINE

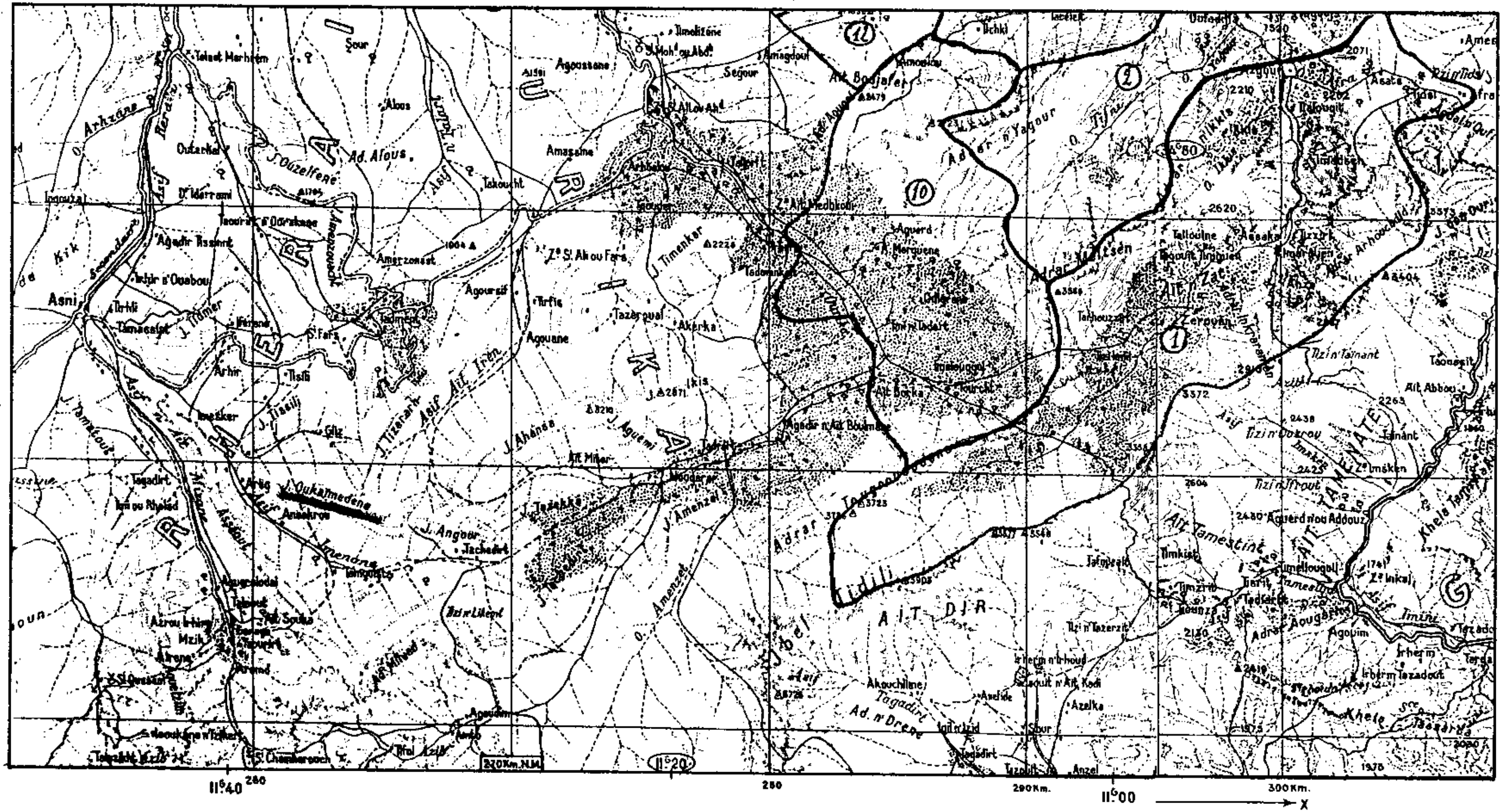

mètres Quadrillage Lambert Nord Maroc

Rabat, Institut Géographique National

I N T R O D U C T I O N

Le parler berbère de ces contes appartient au dialecte chleuh (*taššlḥiyt*) pratiqué dans le Haut-Atlas occidental, l'Anti-Atlas et le Sous. On trouvera dans l'introduction du premier recueil de contes, celui du C.I.L.F., des notes sur les Berbères et leur langue ainsi que sur la tribu d'appartenance des conteurs, celle des Messioua, en chleuh *imssiw(a)n* ou *imsjiw(a)n*, et notamment la fraction des deux principaux, les Aït Teghdouine (n°3 sur la carte). Celle-ci fait partie du "Quart de la montagne" (*rrbaɛ n udrar*)[1] et relie par le col du Tizi n Laynat la vallée du Zat à celle du Ghdat, où monte vers le Tizi n Tichka la route de Marrakech à Ouarzazate.

Les Imessiouen, qui en 1950 comptaient près de soixante-dix mille âmes, sont divisés traditionnellement en deux sous-tribus : les Aït Imi n Zat et les Aït Guedji. Jusqu'au tout début du siècle, les premiers étaient répartis en quatre "quarts" et les seconds en cinq "cinquièmes". C'était un fonctionnement ethnique. Ainsi le *rrbaɛ* des Aït Abdesslam (n°15) appartenait à l'Imi n Zat alors que les Aït Inzal (n°s 4 et 5), bien qu'occupant une grande longueur de la vallée du Zat, constituaient un *xums* du Guedji. Après la "pacification", ces deux fractions ont échangé leurs appartenances, de façon plus conforme à la géographie.

C'est par les Aït Teghdouine que fin octobre 1899 les troupes du Makhzen (gouvernement) chérifien et la harka de Si El Madani El Mezouari, caïd des ../

/... Glaoua,voisins des Mesfioua, pénétrèrent sur le territoire de ceux-ci, en passant par le Tizi n Laynat, après les avoir défaits à Tazlida, et dévastèrent la vallée du Zat. De Marrakech où il était de passage, le marquis de Segonzac voyait flamber les villages des Mesfioua.(2)

En septembre 1905, il fallut recommencer l'opération. Cette fois, Makhzen et Glaoua s'installèrent au Tizi n Tkayya entre les Aït Teghdouine et les Aït Ouagoustit (n°2) et vécurent sur les fractions de montagne pendant tout un mois.

En février 1950, j'ai enregistré, près de ce col, sur magnétophone à fil, le récit d'un vétéran de ces deux combats. Malheureusement, les décennies passant, l'enregistrement s'est effacé. Heureusement en revanche, les contes d'Abdesslam n Id Bram ((originaire du hameau de Tizi, à quelques centaines de mètres du col de Takayya), qui ont subi le même sort, me restent, au moins sous leur forme écrite.

Quatre contes figurent ici en deux versions, toutes deux d'Abdesslam,(3) mais la version enregistrée est de six ou de seize mois postérieure à celle dictée. Cela présente souvent un intérêt linguistique. Ainsi pour le conte *ləqaḍi d uʒrnaši* "Le cadhi et le rôtisseur" (contes n°3 et 37), on a aux §3.30 et 31 : *imnaggar i ɣ zznqt usiɣ d ləḥml n irukutn (nttan a s ttazzalɣ ʒ tarwa nw); iglləb iɣi t id..., irrz iɣ irukutn...* "Il m'a rencontré, dans la rue, qui transportais une charge d'ustensiles (c'est grâce à elle que je subviens aux besoins des miens); il me l'a renversée... et m'a cassé mes ustensiles"..., et aux §37.21 et 22 on a : *iwiɣ d ɣan ləḥml n irukutn (da is-s ttazzalɣ ʒ tarwa nw), llɣ iɣ imnaggar ləxlq ad; irrẓa ɣɣ irrkutn inw...* "J'apportais une charge d'ustensiles (je subviens grâce à elle aux besoins des miens), lorsque j'ai rencontré cet individu; et voilà qu'il m'a cassé mes poteries..."

On peut faire dans ces deux passages qui se correspondent plusieurs observations :

1 - Dans le conte 37, le procès incident *imnaggar* "il a rencontré" est syntaxiquement postposé et subordonné par la subjonction *lli* "lorsque" au procès concomittant *iwi d* "j'apportais", alors que dans le conte 3 il le précède et en est syntaxiquement indépendant (en berbère).

2 - L'accompli *irrẓa* "il a cassé", du conte 37, montre, par opposition à l'aoriste auquel il a été préféré, que ce procès n'est pas en consécution quasi logique du précédent *imnaggar* "il a rencontré". Ceci autorise à considérer *iglb* "il a renversé" du conte 3 comme un accompli et non comme un aoriste. On pourrait, dans les deux versions, introduire la conjonction adverbiale de surprise *s* "voilà que", à savoir, dans 37.22 : *s iyy irrẓa iruḥtun inw* "et voilà qu'il m'a cassé mes poteries", et dans 3.31 : *s iyi t id iglb* "et voilà qu'il me l'a renversée". Quant à l'aoriste *irrẓ* "il a cassé", de 3.31, il s'explique facilement par le fait qu'il dénote un procès en consécution immédiate et logique de *iglb* "il a renversé".

3 - Les accomplis *usi d* "je transportais" de 3.30 et *iwi d* "j'apportais" de 37.21 ont la valeur de concomitants. Ils dénotent l'entrée réalisée dans un état; ceci parce que *asi(-d)* et *awi(-d)* sont en chleuh (et dans d'autres dialectes berbères) des verbes "transformatifs" c'est à dire qui expriment l'entrée dans un état. Les traductions françaises ne doivent pas (par exemple dans un thème) inciter à rendre nos deux imparfaits par des inaccomplis: *da d ttasi* et *da d ttawi*, parce que cela correspondrait à "je transportais habituellement" et "j'apportais habituellement".

4 - On constate que la présence de *yan* dans *yan ḥmel* "une charge" (3.30) et son absence dans *ḥmel* "une charge" (37.21) sont, dans ce contexte, équivalents. L'indéfini *yan ḥmel* et le non-défini *ḥmel* sont tous deux *spécifiques* (="une certaine charge"), ce qui empêche, dans le parler, qu'on puisse leur subordonner une relative. De là, les deux incises figurant entre parenthèses.

5 - On notera que celle de 3.30 constitue exactement l'énoncé focalisant correspondant à l'énoncé de base que représente celle de 37.21 : le pronom affixe *s*, régime de la préposition *is* dans *da is-s ttazzalγ* "je subviens grâce à elle aux besoins" est focalisé sous la forme du pronom indépendant *nttan* dans *nttan a s ttazzalγ* "c'est grâce à elle que je subviens aux besoins", où la préposition se retrouve sous la variante *s*. Ce couple d'énoncés pourrait servir de modèle à des exercices de focalisation. Ce qui est original ici, c'est qu'il provient de deux textes spontanés.

6 - Le pseudo-arabe classique du cadhi dans 37.19 et 20 n'est pas sans rappeler le latin du *Malade imaginaire* et présente de façon encore plus satirique que ne le fait le berbère dans 3.25 et 26 le cynisme du cadhi.

La comparaison de deux versions peut être intéressante aussi sur le fond. Ainsi pour *bu-mlmd d izmawn* "Le hérisson et les lions", le conte 32 explique beaucoup plus longuement que le 31 pourquoi l'état de santé de l'âne, du coq et de l'agneau s'améliore. D'autre part le hérisson y insiste bien davantage pour obtenir de ses compagnons une obéissance absolue. Et enfin, si dans le 31 l'âne pousse un simple braiment, dans le 32 il prolonge tellement son plaisir (que le conteur met près de deux lignes à décrire) qu'on s'explique mieux pourquoi les lions de la forêt voisine sont avertis de la présence du petit groupe.

On trouvera en fin d'ouvrage, pour l' l'ensemble des contes des deux recueils, dans le commentaire d'Annick Zennaki-Mazabraud, une étude approfondie. Voici simplement quelques indications, en complément des remarques faites p.12-13 et p.16 de l'ouvrage de 1985. Les onze contes de ce premier recueil (soit cent pages) étaient sauf le premier, à classer dans la catégorie des contes plaisants.(4) Dans le présent recueil, on pourrait de même y classer les contes 12 à 20 (soit cent six pages), encore que certains, comme les deux du roi (17 et 18), soient .../

/... davantage des nouvelles dramatiques, que des contes facétieux.

Les vingt premiers contes, et les deux derniers (36 et 37), ne mettent pas en scène d'animaux. De 21 à 24, ceux-ci interviennent conjointement avec l'homme. Ce dernier se manifeste encore plus ou moins sporadiquement dans 28, 30 et 35. Les contes 26, 27, 29, 30, 31, 32, 33 et 34 n'ont pour acteurs que des animaux.

Dans 36 et 37, variantes de 4 et 3, le cadhi (juge coranique) est présenté sans fard comme vénal; mais dans 13, si le premier cadhi l'est également, le second est, lui, honnête et trouve un argument alliant l'humour et la logique pour déjouer une malhonnêteté. Dans 35, le cadhi renvoie les deux chats-plaideurs au singe, parce que, dit-il, "c'est lui le spécialiste des héritages". Or, comme dans la réalité, c'est précisément le cadhi qui est compétent en cette matière, il s'agit donc probablement d'une manière voilée de se venger du cadhi en le comparant à un singe.

Le vizir (ministre), qui dans 2 est sanctionné, avec le pacha et le cadhi, pour corruption, paie de sa vie, dans 17, une intrigue qu'il avait ourdie par jalousie et malveillance. Mais dans 18, il n'est que victime d'un bandit. Le roi n'est pas, en général, présenté comme un tyran; simplement, la peine de mort lui vient assez facilement, aussi bien pour sanctionner une simple atteinte à son amour-propre (dans 17) que pour punir un comportement criminel (dans 20).

La femme, qui dans 8, 9 et 10 commet des larcins au détriment de son mari, profite carrément, dans 20, de son départ en pélerinage pour séduire et épouser le juif de l'endroit et ne fait rien pour s'opposer à celui-ci quand il veut tuer ses enfants. En revanche dans 11, elle est fidèle et fait la leçon au caïd du lieu, grand coureur de jupons. Dans 12, c'est la femme du roi qui, constatant une injustice, suggère au plaignant un argument de bon sens pour obtenir son bon droit. Mais dans..

/... 23, la femme du roi Salomon contraint celui-ci à un abus de pouvoir manifeste, et c'est la chouette qui fait prendre conscience au roi de ce qu'est un mari soumis aux caprices de sa femme.

Dans 15, la femme se montre à plusieurs reprises nettement supérieure par ses ruses au malheureux taleb (maître d'école coranique), à qui elle fait cumuler les mésaventures. Mais dans 16, celui-ci fait payer cher aux villageois le mauvais tour qu'ils lui ont joué. Dans 14, par son intransigeance, il fait le malheur d'une pauvre veuve.

Le juif, qui dans 3 et 37 n'est qu'une victime parmi d'autres, est cloué au pilori dans 19 pour escroquerie, et dans 20 pour adultère et tentative de meurtre d'enfants. On peut supposer logiquement que, dans les contes des berbérophones juifs, leurs contributes musulmans se voient rendre la monnaie de leur pièce et dûment étriller à leur tour...

Dans ses rapports avec les animaux, l'être humain n'est guère présenté sous un jour favorable. Ainsi dans 21 et 22, et surtout dans 24 où son ingratitude à l'égard du hérisson finit par lui coûter la vie.(5) Cependant dans 21 et 22, représenté, il est vrai, par le patriarche Noé, il vient, par son astuce, à bout de la panthère.(6)

Le chacal, personnage favori des contes berbères d'animaux, n'a pratiquement jamais le beau rôle. Dans 30, qui traite du problème de la mésalliance, il reste insensible à la mort tragique des siens, satisfait même d'avoir vu clair et de les avoir vainement mis en garde. Ses ruses et sa fourberie ne l'empêchent pas de tomber sur plus malin que lui, par exemple même le mulet dans 27 et, bien entendu, dans 26, le renard, et enfin surtout le hérisson.

Héros populaire, celui-ci incarne "un personnage dans lequel le chacal, l'animal rusé par excellence, trouve son maître".(7) Dans 25 et sa variante 34,.../

/... la fable classique du partage avec le lion, il se montre plus avisé que le chacal. Dans 28, il se venge de lui sans pitié pour l'avoir livré aux mains des hommes. Dans les deux versions du conte des "animaux errants",(8) il rassemble quelques congénères abandonnés dans un campement et grâce à ses ruses successives parvient à les faire triompher de la force brutale des lions. On a vu dans 24 comment il fait payer cher sa perfidie à l'homme, à qui il venait de sauver la vie.

Ce thème de la ruse et de l'intelligence du plus faible triomphant de la supériorité physique du plus fort est assez largement exploité dans la littérature berbère et, servant un peu comme de lien entre les contes, c'est lui qui finalement y tient lieu en quelque sorte de "morale de la fable". C'est ce que Hassan Jouad m'a résumé en mars 1979 dans cette formule lapidaire : *ur illi ma ihḷan, ma ixšnn : wa-nn issnn i ḳhilat a mi tga ddunit tinns* "Il n'y a ni Bien ni Mal : c'est à celui qui est passé maître en ruses que le monde appartient".

N O T E S

(1) Dans lequel j'avais inclus erronément les Aït Oucheg, qui furent en fait rattachés au Guedji, puis, après l'indépendance du Maroc, récupérés par la tribu voisine des Ourika (*iwrikn*).

(2) Paul Pascon, *Le Haouz de Marrakech*, Rabat, 1977, T.1, p. 172.

(3) Les contes 21 et 22 ont également le même titre français, mais ils sont d'auteurs différents et tous deux dictés.

(4) Dans son C.R. de ce recueil (*Bulletin des études africaines de l'INALCO*, n°9, 1985, p.153), Fernand Bentolila écrit : "Tous les contes retenus pour ce volume (sauf le premier) sont des contes à rire, pleins de malice, avec des dénouements piquants: on y rencontre des voleurs, des femmes dépensières ou gourmandes - qu'on répudie à la fin-, mais parfois aussi pleines de ressources, des cadhis faciles à corrompre, habiles à retourner leurs sentences en les appuyant sur une logique folle: ainsi dans le conte n°3, un juif vient d'être éborgné par un musulman. Or un oeil de musulman vaut deux yeux de juif, et le cadhi, pour appliquer la loi du talion, recommande au juif de se laisser d'abord crever l'autre oeil".

(5) Cf. Henri Basset, *Essai sur la Littérature des Berbères*, Alger, Carbonel, 1920, p.218.

(6) *Ibidem* p. 236.

(7) *Ibidem* p. 212

(8) *ibidem* p. 232-236.

N O T A T I O N

Selon une habitude qui a tendance à se répandre, j'ai adopté, pour les constrictives uvulaires, γ et x, au lieu de ġ et ḫ, traditionnels chez les orientalistes. En revanche, j'ai conservé de cette tradition la notation des longues ou tendues au moyen d'une lettre double au lieu de la majuscule proposée par Lionel Galand et déjà très largement utilisée dans quantité de publications sur le berbère, c'est à dire j'écris encore *uɣɣn* au lieu de *uγn* "chacal". On remarquera cependant que, selon une autre initiative heureuse de Galand, j'ai renoncé à noter le ə, son qui peut être utile pour dissocier les groupes de consonnes, mais phonème très marginal en berbère, tout au moins ailleurs qu'en touareg.

Le système phonologique, représenté par un tableau de corrélation, est du type "maximal". S'il contient par exemple la sonore emphatique tendue *ḍḍ*, alors que normalement[1] la tension de *ḍ* aboutit à la sourde *ṭṭ*, c'est du fait d'emprunts arabes comme *ḍḍlu* "seau" ou *ḍḍrbt* "coup". Il en est de même de la sifflante sourde emphatique dans par exemple *lqiṣṣt* "conte, histoire", *xllṣ* "payer", ou *ṣṣnɛt* "métier".

Le tableau présente, outre celle de quantité ou tension, quatre corrélations. On y a inclu en effet celle de plosion-friction (occlusives ~ constrictives), qui permet de regrouper *b* avec *β* dans un seul ordre labial et *q* avec γ/x dans un seul ordre uvulaire. En comparaison des seize ordres du tableau consonantique des .../

Aït Seghrouchen,[2] le présent tableau n'en comporte que neuf.

En phonologie comme en syntaxe le descripteur dispose sans doute d'un certain éventail d'options. Et il n'est pas rare qu'il se voit appelé à modifier un choix précédent. Ainsi, comme Salem Chaker en kabyle, j'ai largement accueilli ici les phonèmes labio-vélarisés, alors qu'il y a quelques années je pensais, tout comme lui-même en 1977 et Pietr Reesink en 1979, qu'il ne s'agissait pas là de phonèmes spécifiques comme γ^w ou gg^w mais de la réalisation de groupes de deux phonèmes γw ou ggw. L'expérience apprend qu'il faut savoir écarter des critères, pourtant très importants parfois, au profit d'arguments plus impératifs : *akwr* "voler, dérober" est un bilitère, comme *amẓ* "prendre", et non pas un trilitère, comme le ferait croire *tkwrẓ*[3] "la substitution de deux consonnes [...] à une seule [...] bouleverserait le système des schèmes nominaux ou verbaux".[4] Bien sûr, le trait labio-vélaire de par exemple *ɣgg*^{w} "jeter un coup d'oeil" ou de *aggwrn* "farine" ne doit pas être confondu avec la voyelle *u* de *aggu* "fumée" ou de *ɣggurn* "portails". Ce trait est susceptible d'opposer *ur iγli* "il n'est pas monté" à *ur iγwli* "il n'est pas cher". Bien qu'il s'agisse cependant souvent d'oppositions assez récaires, elles ne sont pas sur le même plan que les très fréquentes réalisations palatalisées de *k* et *g*, à savoir [*k*^{y}] et [*g*^{y}], qui sont elles purement phonétiques. Il n'y a pas chez les Imessiouen ni ailleurs en chleuh de phonème *g*^{y} distinct de *g*, comme en touareg, ni de phonème *k*^{y}. C'est pourquoi [*imk*^{y}*li*] "déjeuner" ou [*azrg*^{y}] "moulin" sont notés simplement *imkli* et *azrg*.

Les couples *i* ~ *y* et *u* ~ *w* ont été inclus dans le tableau, en tant qu'opposition: vocalique ~ consonantique, dans les ordres palatal et vélaire. Certes des distinctions comme *ini* "dis" ~ *iny* "il est monté" et même comme *aru* "écris" ~ *arw* "produis, enfante" ne sont pas très aisées à percevoir, mais un contraste comme *wi* ~ *uy*

.../

Système phonologique (maximal) du parler chleuh des Imessiouen

			A		B		C		D		E		F		G		H		I		
			Labial.		Appic.		Siffl.		Chuint.		Palat.		Dorsal.		Vélair.		Uvul.		Pharyn.		
			B	L	B	L	B	L	B	L	B	L	B	L	B	L	B	L	B	L	
Occlusives.	Non emphat.	son. non l-v	*b*	*bb*	*d*	*dd*			*ǧ*	*ǧǧ*			*g*	*gg*							1
		son. lab-vél											*gʷ*	*ggʷ*							2
		sourd non l-v			*ṭ*	*ṭṭ*			*č*				*k*	*kk*			*q*	*qq*			3
		sourd lab-vél											*kʷ*	*kkʷ*			*qʷ*	*qqʷ*			4
	Emphat.	son.			*ḍ*	*ḍḍ*															5
		sourd				*ṭṭ*															6
Constrictives.	Non emphat.	son. non l-v					*z*	*zz*	*ž*	*žž*							*ɣ*	*ɣɣ*	*ɛ*	*ɛɛ*	7
		son. lab-vél															*ɣʷ*	*ɣɣʷ*			8
		sourd non l-v	*ð*	*ðð*			*s*	*ss*	*š*	*šš*							*x*	*xx*	*ḥ*	*ḥḥ*	9
		sourd lab-vél		*ððʷ*													*xʷ*	*xxʷ*			10
	Emphat.	son.					*ẓ*	*ẓẓ*		*žžˤ*											11
		sourd					*ṣ*	*ṣṣ*													12
Vibrantes	N-emph				*r*	*rr*															13
	Emphat.				*ṛ*	*ṛṛ*															14
Nasales			*m*	*mm*	*n*	*nn*															15
Consonn.											*y*	*yy*			*w*	*ww*					16
Vocal.											*i*				*u*				*ə*		17

Consonnes hors-corrélations[1] : *ḥ/ḥḥ* (laryngale); *ɬ/ɬɬ* (latérale). Autres voyelles *a* : non fermée (par opposition à *i* fermée antérieure et *u* fermée postérieure); *ə*, phonème très marginal.

(1) hormis la corrélation de quantité, ou tension, consonantique.

doit être strictement respecté. La prononciation de paires imparfaites telles *wi-lli* "Ceux-là" ~ *uyl(l)n* "Ils se sont envolés" ou *ur rwiln* "Ils ne se sont pas enfuis" ~ *ur uyl-(l)n* "Ils ne se sont pas envolés" ne laisse aucun doute sur la pertinence de cette distinction. Même si l'accentuation n'a pas en berbère l'importance qu'elle peut avoir ça et là ailleurs, il reste que c'est la voyelle (*i* et *u*) qui porte l'accent, et non la consonne (*y* et *w*). On ne saurait donc confondre *tzuydt* "Tu as ajouté" avec (*yat*) *tzzwit* "(une) abeille". Les informateurs rectifient immédiatement une prononciation erronée, ce qui montre qu'ils ont bien conscience de la double opposition.

En revanche les modifications subies par *i* et *u*, et aussi *a*, au contact notamment d'emphatiques, de pharyngales, d'uvulaires, voire de nasales n'ont pas été relevées: ainsi pour les réalisations [*iksoḍ*] de *iksuḍ* "Il a peur", [*tăsrăʒt*] de *tasraʒt* "silo", [*eḍgʏ̃m*] de *iḍ-gam* "hier soir". Là où il peut y avoir une petite difficulté, c'est pour la notation de la voyelle modifiée par une consonne disparue, par exemple le second *a*, voire les deux *a* de [*ṭ̌ăyyă*] "teintés" par le *ḍ* amui de *tayyaḍ* "l'autre, une autre". On pourrait certes envisager de reporter l'emphase du *ḍ* sur le *t* et noter *ṭ̌ayya*; mais comment faire pour [*wăyyă*] issu de *wayyaḍ* "l'autre, un autre"?

Un problème de l'importance duquel je n'ai pris conscience qu'assez tardivement c'est celui de la nature fondamentalement vocalique ou consonantique de maintes réalisations [*i*] et [*u*]. Dans le premier recueil j'ai généralement noté *ni*, *awi*, *ldi*, *ttu*, *ndu*, *uzm* au lieu de *ny* "monter, *awy* "(em)porter", *ldy* "(re)tirer", *ttw* "oublier", *ndw* "sauter", *wzn* "peser". Or, même là où ces sonantes ont une réalisation vocalique, j'ai préféré par la suite les noter comme consonnes, étant donné qu'elles ne sont jamais l'objet d'"alternance" c'est à dire d'oppositions vocaliques.[5] Ainsi *ndw* "sauter" reste à l'accompli *inḍw*

.../

alors que *ndu* "être battu (beurre)" fait *inda*, ceci du moins en chleuh. En touareg, en effet, il y a, à côté de *ənḍw* "jeter" (IE:), *əndw* "former son beurre (lait)" (IV:) et non pas *əndu* (IV), alors qu'il y a *əmdu* "être fini" (CV). Foucauld note en français aussi bien *u* que *w* par *ou*, mais seul *w* figure dans sa notation tifinagh. Pour André Basset, c'est le trilitère *ndw* du touareg qui est "selon toute probabilité" la forme ancienne et le bilitère alternant *ndu* du chleuh est lui la forme évoluée.(6)

Pour finir, on signalera que les réalisations dues à l'assimilation de sourdité ou d'emphase ne sont pas notées. En revanche, celles qui entraînent un changement d'ordre, d'apical à dorsal par exemple, l'ont été. Ainsi dans 16.50 : *γaln iz-d lhmm n γ-a-nn ag gi-s* "Ils pensaient que c'était le souci de cela qui était en lui". Le *d* du focalisateur *ad* est assimilé par le *g* de la variante de préposition *gi*.

(1) En touareg cependant, la longue correspondant à *ḍ* est fréquemment *ḍḍ*. Ainsi le thème d'inaccompli de *ɣeṗe* "toucher" est *ḍḍâs* . Il s'oppose ainsi à *ṭṭâs* , thème d'accompli résultatif de *əṭṭəs* "s'endormir".

(2) Fernand Bentolila, *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba* (Maroc), Paris, SELAF 1981, p. 21.

(3) Salem Chaker, *Le système dérivationnel verbal berbère* (Dialecte kabyle), thèse de 3e cycle, dactylograhiée, Paris V, et EPHE IV, 1973, p. 13 ; "Problèmes de phonologie berbère (kabyle), *Travaux de l'Institut de phonétique d'Aix*, vol. 4, *1977, p. 173 à 214, cf. p. 178 à 184 ; Un parler berbère d'Algérie (Kabylie). Syntaxe* (thèse d'Etat, Paris V, déc. 1978), Marseille, Jeanne Lafitte, 1983, 549 + 111 p. ; p. 39 à 55.

Pietr Reesink, *Problèmes de détermination*, thèse de 3e cycle, Paris III et EPHE IV, mars 1979, p. 153.

Alphonse Leguil, "Corrélations en arabe et en berbère", *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, n°2, 1981, p. 5-68, cf. p. 19 ; remarques sur la labio-vélarité en berbère, communication du 21/6/80, *B.S.L.P.*, 1981, F.1, p. XX sv.

(4) Lionel Galand, *ibidem* (intervention) p. XXII

(5) Critère proposé par André Basset dans " Le système phonologique du berbère", *CR du GLECS*, t. 4, p. 33-36.

(6) *La langue berbère. Morphologie. Le verbe. Etude de thèmes*, Paris, 1929, p. XXVI.

12 - BAB N TɣYULT D BAB N TLɣ^{w}MT

12.1-ləqqiṣt[1] n yan urgaz/imun d wayyə[2]ɣ uɣaraṣ./ Histoire/de/un/homme//il fit compagnie/avec/ un autre/dans/un chemin.//

12.2-yan illa ṣ tɣyult/tr ad tarw[3];/yan illa ṣ tlɣ^{w}mt/tr ad tarw./ L'un/était/avec/une ânesse//elle voulait/que/ elle mette bas;//l'un/était/avec/une chamelle//elle voulait/que/elle mette bas.//

12.3-ṣṣudun,/munən d uɣaraṣ,/ruḥn tamdint,/kšmn ṣ lɣndq./ Ils marchèrent,//ils firent compagnie/avec/le chemin,// ils arrivèrent à/une ville,//ils entrèrent/vers/le caravansérail//

12.4-nsan[4] gi-ṣ;/tarw tɣyult,/tarw tlɣ^{w}mt./ Ils passaient la nuit/dans lui;//elle mit bas/l'ânesse,//elle mit bas/ la chamelle.//

12.5-yasi d bab n tɣyult iw-ṣ n tlɣ^{w}mt,/ iɣk as t i tɣyult,/ar[4bis] tt issumum;/ Il prit/vers ici le propriétaire/de/l'ânesse/son fils/de/la chamelle,// il donna/à elle/le/à/l'ânesse,//-/la/il se mit à têter./

12.6-yasi talɣ^{w}mt,/iɣk as iw-ṣ n tɣyult.[5]/ il prit/la chamelle,//il donna/à elle/son fils/de/l'ânesse.//

12.7-inkr iɣrḥ,/inn as:/"ɣ-ass-ad, turw tɣyult alɣ^{w}m"./ Il se leva/il fut content,//il dit/à lui://"aujourd'hui,/ elle a mis bas/l'ânesse/un chameau".//

12.8-inkr d bab n tlɣ^{w}mt ar yalla,[6]/inna y-as :/"ur igi ləḥqq ad tarw tlɣ^{w}mt aɣyul"./Il se leva/vers ici/le propriétaire de la chamelle/-/il se mit à pleurer,//il dit/ à lui://"Ne pas/c'est/la justice/que/elle mette bas/ une chamelle/un âne".//

12.9-issudu d uɣaraṣ,/tẓr t inn tmɣart n ugllid,/tnna y-as: "wrri d dar ugllid"./ Il marcha/avec/le chemin,//elle vit/le/vers là-bas/la femme/de/le roi,//elle dit/à lui:/ "reviens/vers ici/chez/le roi".//

12.10-inn as:/"ha-t-i,ɣ-wa-d ikks iyi iw-ṣ n tlɣ^{w}mt,/iɣk t i tɣyult"./ Il dit/à lui:/"voilà,/ celui-ci/il a enlevé/à moi/son fils/de/la chamelle,//il a donné/le/à/l'ânesse".//

12 - LE PROPRIETAIRE DE L'ÂNESSE ET CELUI DE LA CHAMELLE

12.1- C'est l'histoire d'un homme qui partit en voyage avec un autre.

12.2-Il avait une ânesse sur le point de mettre bas et l'autre une chamelle dans le même état.

12.3-Ils prirent ensemble la route, arrivèrent en ville et entrèrent au caravansérail.

12.4-Pendant qu'ils y passaient la nuit, l'ânesse mit bas et la chamelle aussi.

12.5-Le propriétaire de l'ânesse prit le petit de la chamelle et le donna à l'ânesse: il se mit à la téter.

12.6-Puis il donna à la chamelle le petit de l'ânesse.

12.7-Alors, tout content, il se dit: "Aujourd'hui, l'ânesse a mis bas un chamelon".

12.8-Le propriétaire de la chamelle, lui, se mit à pleurer: "Ce n'est pas juste, dit-il, qu'une chamelle mette bas un ânon".

12.9-Et il prit la route. La femme du roi le vit et lui dit: "Revenez et voyez le roi".

12.10- (Montrant son adversaire), notre homme dit (au roi): "Cet individu m'a enlevé le petit que ma chamelle venait de mettre bas et l'a donné à son ânesse".

(1)var. de *ləqiṣt*
(2)pour *wayyaḍ*
(3)=*tra ad tarw*
(4)l'accompli *nsan* (au lieu de l'aoriste *nsn*) ne se justifie guère que par le fait que le procès dénoté par *tarw* n'est pas postérieur à celui dénoté par *nsan*.
(4bis) Dans le mot à mot, je fais correspondre un trait entre barres obliques,/-/, aux préverbes de l'inaccompli: *ar, da, a,* et à ceux du futur: *ra(d)* et du futur proche: *dda(d)*. La valeur de ces préverbes est intégrée dans le verbe lui-même.

12.11-*inna y-asn ugllid:/"ṣugat lbhaym nnun d uɣaras;/* Il dit/à eux/le roi://"Conduisez/les animaux/de vous/ avec/le chemin;//

12.12-*iɣ itabɛ iw-s n tɣyult taɣyult,/taǧǧm t;/* si/il suit/ son fils/de/l'ânesse/l'ânesse,//vous laissez/le;//

12.13-*iɣ itabɛ iw-s n tlɣ^{w}mt talɣ^{w}mt,/taǧǧm t"./*si/il suit/ son fils/de/la chamelle/la chamelle,//vous laissez/le".//

12.14-*lliɣ asnt rẓmn,/itabɛ ulɣ^{w}m taɣyult,/* Quand/à elles/ils eurent lâché,//il suivit/le chameau/l'ânesse,//

12.15-*ar yalla bab n tlɣ^{w}mt,/inna y-as:/"ɣ-ay-ad ur igi lḥqq"./-/* il se mit à pleurer/le propriétaire/de/la chamelle,//il dit/à lui://"Ceci/ne pas/c'est/la justice".//

12.16-*tsʃlda y-as tmɣart n ugllid,/tnna y-as:/"wrri d dar ugllid";/* Elle entendit/à lui/la femme/de/le roi,//elle dit/à lui://"Reviens/vers ici/chez/le roi";//

12.17-*inn as:/"krzɣ tumẓin ɣ iggi n lbḥr,/ ʃʃɣn d islman,/ǰǰan int"*(7)(8)*./* Il dit/à lui://'J'ai cultivé/de l'orge/dans/au-dessus/de/la mer,//ils sont sortis/vers ici/des poissons,//ils ont mangé/la";//

12.18-*inna y-as ugllid:/"ɛžuba,/ma-x,is a ǰǰtan islman tumẓin?!"/* Il dit/à lui/le roi://"Etonnement,//comment,/ est-ce-que/-/ils mangent/les poissons/l'orge?!"//

12.19-*inna y-as bab n tlɣ^{w}mt:/"ma-x,iz-d taɣyult is a ttarw alɣ^{w}m?!"*(9)*/* Il dit/à lui/le propriétaire/de/la chamelle://"Comment, est-ce que c'est/une ânesse/est-ce que/-/ /elle met bas/un chameau?!"//

12.20-*inna y-as ugllid:/"ṣadaqa lla(h) lḥqq"*(10)*/* Il dit/ à lui/le roi://"Ratifie/Dieu/la justice".//

12.21-*ha-nn lqqiṣt ad, nkmml t./* Voilà/histoire/cette,/nous avons terminé/la.//

(5) On attendait plutôt *yasi d iw-s n tɣyult, iʃk as t i tlɣ^{w}mt*...

(6) *nkr*, qui est très souvent un simple auxiliaire inchoatif (comme dans 12.7), permet ici de thématiser *bab n tlɣ^{w}mt*. En effet, l'enchaîné inaccompli (*ar yalla*), comme l'enchaîné aoriste, n'est pas compatible avec un indicateur de thème (cf. Fernand Bentolila, *Grammaire ʃonct. d'un parler berbère*, Paris, SELAF, 1981, p.152). La suppression de *inkr d* aboutirait à *ar yalla bab n tlɣ^{w}mt*, comme on le voit dans 12.15.

(7) Var. de *ǰǰan tnt* (*tumẓin* est un fém. pl.).